

PILOTAGE DE LA MOBILITE INTERNATIONALE – NIVEAU 2 3 JOURS

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Perfectionner les techniques de mobilité internationale
- Optimiser ses pratiques de gestion du personnel à l'étranger
- Savoir créer une politique mobilité internationale
- Piloter l'activité mobilité internationale

PROGRAMME

Sécuriser ses pratiques contractuelles

- Eléments essentiels d'un avenant au contrat
- Contexte juridique de l'entreprise
- Incidences sur la relation de travail
- Territorialité des lois et ordre public

Choisir la protection sociale internationale

- Détachement/expatriation
- Couverture sociale locale
- Arbitrage coût/ couverture du salarié

Créer une politique mobilité internationale

- Conditions de mobilité internationale
- Une ou plusieurs politiques ? Benchmark

Actes de gestion de la mobilité internationale

- Rendez-vous avec le candidat à l'expatriation
- Cycle de vie du salarié expatrié

Approfondir les implications fiscales

- Détermination de la résidence fiscale d'un expatrié
- Etude des conventions fiscales

Piloter l'activité mobilité internationale

- Création de tableaux de bord, de pilotage et de reporting
- Optimisation des dépenses de mobilité internationale
- Mise en place d'une veille stratégique

Exercices pratiques

EN SAVOIR PLUS

Nos participants

- Responsable, chargé de mobilité internationale
- Chargé de projets/missions RH
- Responsable, gestionnaire administration/paie
- DRH, Responsable RH
- Juriste

Les Plus de KARTEA

- Cas pratiques et mises en situation
- Groupes limités à 8 participants
- Suivi personnalisé 2 mois à l'issue de la formation (questions/ réponses sur la mise en pratique)
- Egalement disponible en intra pour votre

Durée : 3 jours

Dates 2017 :

- 29, 30 et 31 mai 2017
- 18, 19 et 20 septembre 2017
- 27, 28 et 29 novembre 2017

Lieu : Paris

Tarif : 1 700 € HT

Inscriptions :

Contactez-nous au 01 75 21 32 29 ou par email : n.steffen@kartea.fr